

CONSIGNES AUX JURYS

- Les dossiers doivent être tous visés par le chef de centre (tampon) et datés avant d'être rendus aux candidats.
- Un candidat qui n'a pas de dossier au début de l'épreuve ne peut subir EP1.
- La notation est au ½ point près.
- **Vous devez reprendre systématiquement l'ensemble des sujets aux candidats, aux professionnels et à tous les évaluateurs afin de les remettre au chef de centre.**

Prendre connaissance du matériel mis à disposition des candidats dans la salle de préparation.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2004	02HL04	
B.E.P. CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES			
EP1 B : Techniques socio-éducatives et de loisirs			
INSTRUCTIONS AU JURY	Durée : 3 h 00	Coef. : 4	Page : 1/1